

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

L'an deux mille vingt-six
le LUNDI 13 AVRIL à dix-huit heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 07 Avril 2026
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2026/22

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
M. Serge BONNAIRE (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence).

OBJET :

**CONSTITUTION
DE LA COMMISSION
« SECURISATION ET
TRANQUILLITE
PUBLIQUE »**

La séance ouverte, Madame le Maire propose à l'Assemblée de créer une
Commission « Sécurisation et Tranquillité Publique » composée de 6 membres.

Après délibérations, sont désignés par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0
ABSTENTION :

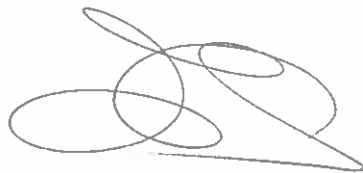
- Mme DELRUE Joëlle,
- M. LELIEVRE Serge,
- Mme PIERRU Nadège,
- M. BONNAIRE Serge,
- M. HANSSE Thierry,
- M. ELOIRE Jérôme.

Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982,
modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

14 AVR. 2026

Le Maire,
Joëlle DELRUE.



Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 14/04/2026

La Secrétaire,
Marie-Laurence BERQUEZ.

